

le billet

de

PO.

AC.

GE.

FI.

FAIRE ENCORE PLUS ?

. Les salaires, les prix, l'emploi, les impôts, autant de préoccupations qui soucient et mécontentent aujourd'hui les travailleurs.

. Mais, dans le même temps, il y a réellement et c'est heureux, chez eux le souci de ne pas avoir le retour des forces du C.N.P.F. et que l'expression de leur mécontentement ne puisse être amalgamé avec les actions et les campagnes menées par la droite.

. Le patronat, pour sa part, joue les éternels insatisfaits. Quelles que soient les concessions qui lui sont faites, il en veut toujours plus.

Sans aucune retenue, il invite les salariés à sacrifier de leur pouvoir d'achat, qui serait, selon lui, la seule solution pour sortir de la crise, SA DEVISE ETANT : "Travailleurs ! Partagez votre emploi, partagez votre salaire, partagez votre protection sociale... Quant à moi, je sauvegarde mes profits".

. Au contraire, la C.G.T. se place à l'offensive et appelle tous les travailleurs à défendre l'ensemble de leurs revendications. Dans ce sens, la dernière période atteste d'un niveau de compréhension qui s'est développé au coeur de l'action revendicative et de la défense des intérêts des salariés.

. C'est notamment le sens des déclarations successives du Bureau Confédéral qui constate :
- l'engagement important de l'ensemble des organisations confédérées pour l'ensemble des initiatives de l'année 1983, mais encore plus au cours de la Campagne des élections "Sécurité Sociale".

Nous sommes donc en situation de faire beaucoup plus pour les revendications, pour l'état de santé de la C.G.T. et de son renforcement.

Les 6.300 Collectifs électoraux mis en place, leur activité, les 385.000 exemplaires supplémentaires de la VIE OUVRIERE "Spéciale SECU", les succès des rassemblements et meetings, les résultats de la bataille financière et, en particulier ceux de la journée nationale de collecte de fonds du 13 octobre, ainsi que toutes les autres initiatives, confirment à la fois la grande mobilisation militante et le bon accueil de

nos positions et propositions. Cela nous autorise à nous adresser avec audace, confiance aux travailleuses et travailleurs sur toutes ces questions et en particulier sur les dispositions appropriées à prendre pour une impulsion généralisée de la bataille financière.

Il faut conquérir des moyens financiers nécessaires à l'activité à déployer. Il en va du succès des revendications.

Cette addition d'éléments encourageants doit stimuler l'ensemble de nos forces pour donner maintenant un ton supérieur avec offensive, dynamisme, pour faire ENCORE MIEUX ET PLUS.

NOTE PREPARATOIRE POUR LA JOURNEE NATIONALE

DE POLITIQUE FINANCIERE - JEUDI 17 NOVEMBRE

BOURSE NATIONALE - MONTREUIL

L'année 1983 n'est pas encore terminée et pourtant nous pouvons dire qu'elle aura été marquée,
- par une activité sans précédent de toutes les organisations de la C.G.T., que ce soit pour :

- la défense de l'emploi, contre le chômage,
- la défense du pouvoir d'achat des salaires,
- une fiscalité plus juste,
- fabriquer et produire français,
- la bataille contre l'augmentation des prix,

- et par l'engagement de toutes et tous les militants de la C.G.T., des organisations dans la formidable campagne des élections Sécurité Sociale.

COMMENT PROFITER AVANTAGEUSEMENT DE CETTE MOBILISATION SANS PRECEDENT ?

- Comment placer le renforcement de la C.G.T. et la Conquête des moyens financiers à un niveau correspondant à l'activité à déployer pour faire aboutir nos objectifs ?

- Ne s'agit-il pas, en fait, de placer résolument le renforcement de la C.G.T., ainsi que les moyens financiers, sur un fond d'activité revendicative dans les entreprises et les établissements ?

- Ne s'agit-il pas de donner une vie plus concrète au syndicalisme au quotidien pour mieux répondre aux besoins des travailleurs et motiver ainsi leur adhésion ?

- Ne s'agit-il pas, au fond, de mettre en oeuvre, sur le terrain, nos conceptions du syndicalisme, et notamment :

- . DE CLASSE et la nécessité d'une organisation syndicale pour agir.
- . DE MASSE et la nécessité d'une organisation syndicale pour rassembler largement.
- . INDEPENDANTE sur tous les plans et vis-à-vis de qui conque, et notamment financièrement.

. DEMOCRATIQUE et la nécessité d'une organisation associant l'activité à l'efficacité.

ASSURER UNE SUITE A LA DIMENSION DE LA CAMPAGNE
POUR LES ELECTIONS SECURITE SOCIALE

C'est une campagne, jamais vue à bien des égards, qu'ont menée les organisations C.G.T. pour ces élections. Dès maintenant, il nous faut prendre des dispositions pour ne pas perdre cet acquis. Car, non seulement nous avons un nombre plus grand de militantes et militants mobilisés, mais aussi le niveau de compréhension des travailleurs s'est élevé. Aussi, des dispositions sont à définir pour une impulsion généralisée de la bataille financière. Sans attendre, il convient de mettre à profit tout l'acquis pour que nous conquérions les moyens financiers nécessaires à une activité encore supérieure.

DES IMPERATIFS

- Il s'agit de mettre rapidement dans le coup tout notre potentiel militant, toutes les organisations de la C.G.T..

- Partout, les plans de travail doivent être faits dans nos organisations et prendre en compte :

la Défense des revendications des travailleurs,
le Renforcement de la C.G.T.,
la Diffusion plus conséquente de toute notre presse confédérale, et plus particulièrement de la VIE OUVRIERE.

Il est absolument nécessaire que les plans de travail de nos organisations, et notamment ceux des syndicats, puissent conjuguer et progresser sur :

- Le besoin de placer l'action revendicative et la défense des intérêts des salariés au premier plan de l'activité syndicale en intégrant dans cette démarche les réflexions sur la C.G.T. depuis le 41ème Congrès.

- La nécessité de prolonger les élections de la Sécurité Sociale par un dispositif exceptionnel d'organisation mobilisant l'ensemble de nos forces pour le placement sans précédent du Carnet Pluri-Annuel, du F.N.I. et de la Carte 1984.

- Le renforcement de la C.G.T. doit être, lui aussi, un souci constant de toute la direction avec fixation de temps forts, de bilans et de moments de grande impulsion, donc progresser en FORCE ORGANISEE.

- Porter à la hauteur des enjeux nos moyens financiers en voyant bien, là aussi, que si le responsable à la politique financière, le trésorier, sont les dirigeants moteur de cette activité, tout doit être fait pour qu'ils animent et conduisent ces temps forts de la bataille financière avec la participation des directions syndicales, et notamment en liaison avec les responsables chargés de l'organisation.

Il va sans dire que, pour atteindre ces objectifs, nous devons élever, afin qu'il y ait correspondance, tant à la fois notre activité syndicale que les moyens pour réussir (moyens financiers, moyens en militantes et militants).

Peut-être aussi devons-nous réfléchir : comment allons-nous cette année présenter, argumenter, décider le relèvement de la cotisation syndicale et comment progresser sensiblement vers le 1 %) ?

Rien ne peut progresser sur cette question sans un grand débat démocratique dans tous nos syndicats avec nos syndiqués.

Comment conduire au mieux notre activité démocratique sur la détermination de la valeur de la cotisation ?

Aujourd'hui, dans un trop grand nombre de nos syndicats, on répercute pratiquement sans discussion l'augmentation venant des structures sans même réfléchir à :

- Quelles étapes proposer au débat démocratique pour approcher le 1 % ?
- Comment faire pour que ces questions de politique financière soient débattues par tous nos syndiqués ?

Ces questions doivent être à l'ordre du jour partout, elles ne peuvent pas être sorties de toute l'activité de la C.G.T., elles doivent en être partie intégrante au même titre que la défense des revendications, que le renforcement et la bataille des idées.

Toutes ces questions, ces réflexions, de même que :

- le renforcement de la C.G.T.,
 - la relance et l'impulsion du Prélèvement Automatique des Cotisations,
 - les montants des cotisations aux structures,
- méritent réflexions et débats.

LA COTISATION SYNDICALE POUR CHAQUE STRUCTURE

Il n'est pas question dans notre esprit, bien au contraire, de mettre en cause telle ou telle structure sur la définition du montant de la cotisation car, dans la C.G.T., c'est à chaque niveau de l'organisation qu'est décidée, proposée puis votée le montant de la cotisation.

Pourtant, partant des réalités il nous faut réfléchir tous ensemble pour proposer en 1984 une modération concertée de l'augmentation des cotisations qui seront proposées aux syndiqués. Le chacun pour soi doit être banni de nos organisations.

Nous proposons pour 1984 d'en rester au domaine du possible et du raisonnable, et cela pour plusieurs raisons :

- Rester vigilants pour que, dans chaque syndicat, il reste au moins un minimum de la cotisation versée par le syndiqué au syndicat car, si nous affirmons que le combat se mène en premier lieu dans l'entreprise, là où l'affrontement de la lutte de classe est le plus aiguë, il serait paradoxal que des syndicats encaissant des cotisations reversent, en totalité ou presque, celles-ci aux structures, n'ayant plus aucun moyen financier pour mener la lutte.

- Il n'est pas question non plus de dire que tout doit rester en bas, car chaque structure a des besoins pour mener, à chaque échelon, l'activité nécessaire.

- Par contre, c'est la bataille de toute la C.G.T. pour que chacun puisse disposer des moyens correspondants. C'est la bataille de toutes et tous pour progresser vers le 1 %. C'est aussi la réflexion pour que, dans les syndicats, on puisse aller vers les syndiqués pour débattre de cette question, étant persuadé que chaque structure retrouvera une part, c'est-à-dire la part qui lui est nécessaire pour son activité.

Il ne faudrait pas que l'on ait l'impression d'assister à un combat où le premier qui propose se sert d'abord, et vaille que vaille pour ceux qui viennent ensuite.

Il serait préférable qu'il y ait une certaine cohésion et surtout une concertation entre tous.

SUR LE RENFORCEMENT

Nous devons réfléchir, après tout ce que la C.G.T. a mis en mouvement et notamment au cours de la Campagne des élections Sécurité Sociale, pour aller proposer l'adhésion aux travailleurs et conjointement le Prélèvement Automatique.

Il serait en effet dommage de laisser retomber l'acquis des travailleurs qui, au cours de cette campagne, ont accepté de donner financièrement à la C.G.T.. Il nous faut absolument leur expliquer qu'ils ne peuvent rester des spectateurs, mais devenir des acteurs, des syndiqués. Il faut :

- leur montrer aussi que, s'ils ont besoin de la C.G.T., rien ne se fera sans eux,
- leur montrer qu'ils ont toute leur place dans la C.G.T. en en débattant avec eux, en argumentant.

Il y a un écart important entre le nombre de travailleurs qui nous font confiance et ce que nous avons comme forces organisées. Cette année, nous devons profiter de tous les atouts que nous avons en mains afin de faire de 1984 l'année de l'adhésion d'un très grand nombre de travailleurs.

C'est véritablement des plans de travail qui prévoient un renforcement de masse que doivent définir et mettre en vigueur toutes nos organisations.

IMPULSION SANS PRECEDENT DU P.A.C. !

A la date du 31 octobre, nous ferons le point des P.A.C. réalisés par rapport aux objectifs repères que nous nous sommes fixés. Pour atteindre les 500 000 P.A.C. pour le 42ème Congrès, nous devons passer la "surmultipliée" afin que le rythme de mise en place soit bien plus conséquent que ce qu'il est aujourd'hui.

A cet effet, pourquoi ne pas réfléchir à la remise systématique d'un avis de Prélèvement Automatique des Cotisations lors du placement du Carnet Pluri Annuel ou de la Carte 1984, d'autant plus que c'est le syndiqué qui décide du choix pour acquitter sa cotisation syndicale. Or, aujourd'hui, ont-ils tous le choix, nos syndiqués ? Nous n'en sommes pas persuadés. C'est pourquoi nous pensons, dans ce domaine comme dans d'autres : ne parlons pas à leur place, mais posons-leur la question et laissons-les décider du choix.

Il faut que soient prises des mesures dans chaque syndicat pour que tous nos collecteurs soient en possession, et cela rapidement, de formules P.A.C. si nous voulons véritablement être à l'offensive. Il faut savoir ce que l'on veut : ou le P.A.C. se développe à une grande échelle, ou alors il continue sur un rythme moyen tel qu'en ce moment. Mais, si nous avons l'ambition de tenir nos objectifs alors, c'est le premier choix qu'il nous faut faire.

Pour résumer ce que devraient être fin 1983 et surtout 1984 afin que ce soit l'année de la concrétisation et de l'avancée conséquente de notre bataille financière, il nous faudrait proposer partout des plans de travail qui tiennent compte, notamment :

- du renforcement et du placement en grand et audacieux du Carnet Pluri Annuel, F.N.I., et de la Carte 1984,
- de la conquête des moyens financiers. Quelles étapes et quelles propositions pour approcher le 1 % dans un débat démocratique avec nos syndiqués ?
- de l'impulsion et relance significative du P.A.C. pour atteindre nos objectifs, d'un collectage accru,
- d'une véritable relance et augmentation très sensible de nos idées par une diffusion plus conséquente de LA VIE OUVRIERE, ANTOINETTE, OPTIONS, VIE NOUVELLE.

Toutes ces propositions conditionnent la défense des revendications des travailleurs, il faut faire en sorte qu'ils soient pleinement partie prenante de toutes ces propositions.

X

X X X

X X X X X

X X X

X

LE 17 NOVEMBRE,

RASSEMBLER LES ELEMENTS POUR

CONQUERIR LES SUBVENTIONS

GERER LE PATRIMOINE

Nous avons vu que l'action entreprise en matière de fiscalité et de Presse (1) a permis d'obtenir des résultats intéressants.

A ce jour, environ 2.000.000 F ont pu être ainsi récupérés, à notre connaissance, par nos organisations.

Ces résultats nous incitent à pousser plus loin notre démarche dans un autre domaine : les subventions, le patrimoine.

En effet, dans ce domaine, de réelles insuffisances demeurent qui sont souvent dues à une méconnaissance du "terrain" et notamment de ce qu'il est possible d'obtenir quand l'action est menée dans les formes appropriées.

D'autre part, des réalisations importantes existent qui nous montrent qu'il est possible d'aller plus loin, d'obtenir plus, à condition que l'information circule dans le mouvement.

LA JOURNEE DU 17 NOVEMBRE EST L'OCCASION DE RASSEMBLER LES ELEMENTS QUI NOUS PERMETTRONT :

- D'AVOIR UNE BONNE CONNAISSANCE DANS CE DOMAINE ET DE POUVOIR AINSI REpondre dans de bonnes conditions aux questions que vous nous posez.
- D'AGIR EFFICACEMENT POUR DEGAGER DE NOUVEAUX MOYENS.

A L'OCCASION DE CETTE JOURNEE VOUS SERA REMIS UN QUESTIONNAIRE. IL CONVIENT DONC QUE CHACUN AMENE LE MAXIMUM D'ELEMENTS SUR :

- LES SUBVENTIONS QUE SON ORGANISATION OU LES ORGANISATIONS AFFILIEES (U.L.....) PERCOIVENT,
- LE PATRIMOINE IMMOBILIER - SON UTILISATION - LES ACTIONS ENTREPRISES POUR LE RENTABILISER,
- LES DETACHEMENTS DONT BENEFICIENT L'ORGANISATION.

(1) Conquêtes des Moyens n° 14 et 16

(2) Guide pratique des Subventions (COURRIER CONFEDERAL N° 526 du 1/08/1982 et courrier du 4 octobre 1983)

SUBVENTIONS

ATTENTION : DES DATES LIMITES

NOTRE ACTION POUR EXIGER DES SUBVENTIONS AUX DIFFERENTS NIVEAUX : SYNDICATS, U.L., U.D. EST EN COURS.

TOUTEFOIS, NOUS ATTIRONS L'ATTENTION DES RETARDAIRES.

NOUS PORTONS A VOTRE CONNAISSANCE UN EXTRAIT PARU DANS LA PRESSE REGIONALE CONCERNANT LE DEPARTEMENT DE MOSELLE.

NOUS INVITONS NOS ORGANISATIONS A ETRE ATTENTIVES A TOUTE INFORMATION DE CE GENRE ET A PRENDRE LES DISPOSITIONS EN CONSÉQUENCE.

RL-6/10/83-

Demandes de subventions : jusqu'au 15 octobre

La Direction générale des services départementaux fait savoir aux associations, œuvres et organismes divers que la date limite des demandes de subventions allouées par le département de la Moselle est fixée au 15 octobre 1983, délai de rigueur.

● Subventions de fonctionnement

Les imprimés et questionnaires correspondant sont à retirer et à retourner :
— Pour les associations dont les activités ont un caractère lié aux sports ou aux loisirs : à la direction départementale du Temps libre, de la Jeunesse et des Sports, 3 boulevard Paixhans à Metz.

— Pour les associations à caractère musical (ensembles ou écoles de musique) : auprès de Mme la Déléguée départementale de la musique, 10, place Saint-Etienne à Metz.

— Pour les autres associations à caractère culturel : auprès du conseil général, service de l'animation et du tourisme, hôtel du département à Metz.

— Pour les Affaires économiques et l'Aménagement du territoire : auprès du conseil général, service des Affaires économiques et de l'aménagement du

territoire, hôtel du département à Metz.

— Pour l'agriculture et l'espace rural : auprès du conseil général, service de l'agriculture et de l'espace rural, hôtel du département à Metz.

— Pour l'éducation et l'action sanitaire : auprès du conseil général, service de l'Education et de l'Action sanitaire et sociale, hôtel du département, à Metz.

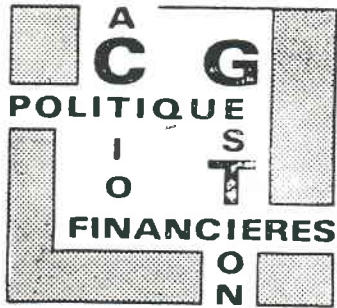
— Pour les activités touristiques (syndicats d'initiative) : auprès de l'office départemental du tourisme, hôtel du département à Metz.

● Subventions exceptionnelles :

Les demandes de subventions exceptionnelles, destinées à financer un congrès départemental, régional ou national, à condition qu'il se déroule dans le département de la Moselle et à l'exclusion des assemblées générales, sont à adresser au conseil général, Service du domaine et des établissements départementaux, hôtel du Département à Metz.

● Subventions d'Équipement

Les demandes sont à adresser à M. le Président du conseil général, hôtel du Département à Metz.



POLITIQUE FINANCIERE

N/Ref. : HT/DJ-83.336.
10 OCTOBRE 83

OBJECTIFS ET INITIATIVES 1983 - 1984

Suite au Collectif d'Information et de Coordination des Chefs de Service du lundi 3 octobre portant sur le plan de travail du "placement de la carte 1984", le Secteur Politique Financière a réexaminé et précisé les objectifs et initiatives -politique, action et gestion financières- pour la période 83-84 esquissé initialement lors de la réunion des Chefs de Service du 19 septembre 1983.

La démarche envisagée vise à centrer la bataille pour la conquête des moyens et la gestion efficace de ceux-ci sur l'entreprise, l'établissement pour les actifs ou sur le lieu de rassemblement le plus adéquat pour les travailleurs privés d'emploi ou retraités.

La condition d'une élévation sensible de la capacité financière de toute la C.G.T. réside sur le fait "de la conquête des moyens au quotidien, au plus près de la réalité" les objectifs et initiatives envisagés visent globalement la vie syndicale sur le lieu de travail comme endroit, base essentielle du financement de l'activité de toutes les structures de notre organisation.

Partout, toute notre "action financière" doit tendre à assurer prioritairement le lien fondamental entre :

Revendications
Activités syndicales
et Moyens nécessaires pour agir et réussir

en montrant bien que la participation de l'adhérent contient

sa contribution financière -la cotisation.

Il s'agit donc de faire passer dans la vie syndicale sur le lieu du travail, et toute l'activité des structures doit y concourir, le contenu fondamental de politique financière retenu par le 41ème Congrès dont les piliers sont le Carnet Pluri-Annuel, le Prélèvement Automatique des Cotisations, Cotisations mensuelles, Cotisations F.N.I., Cotisations aux différentes structures avec une recherche de concertation.

Cet ensemble doit s'intégrer totalement au plan de travail adopté par le Bureau Confédéral à propos du "placement des cartes 1984" et conduire notre mouvement à traiter les questions financières à partir de nos principes généraux :

- de classe et de la nécessité de posséder les moyens d'agir en regard des responsabilités des organisations de la C.G.T. ;
- de masse et de la recherche du financement le plus large par le nombre de cotisants, et l'autofinancement de masse des luttes et initiatives ;
- démocratique en plaçant ces questions sous la responsabilité de nos directions et adhérents.

Pour une avancée concrète et fondamentale, notre plan de travail "politique financière" nécessite un rôle majeur et une activité déterminante de la part de nos responsables, trésoriers, collecteurs et commission financière et de contrôle. La mise en oeuvre est à concevoir à partir de "l'intervention financière" des travailleurs, comme un élément du rapport des forces.

OCTOBRE

Avant et le 13

- assurer le succès de la journée nationale de collecte des fonds.

le 14

- bilan du 13, prolongements à envisager (mise à jour des cartes, autofinancement).

Fin octobre

- réunion des trésoriers au plan des départements et U.L. pour définition des plans de travail "bataille financière"
 - impulsion du prélèvement automatique,
 - démarrage de la ventilation du C.P.A. par syndicat,
 - rendez-vous mensuel du règlement des cotisations.
-

 NOVEMBRE

Le 3

- . journée d'impulsion nationale de la mise à jour des cartes syndicales et de sensibilisation sur le P.A.C.

Les 8-9-10

- . C.C.N. - Rendez-vous national des règlements des cotisations et de la mise en oeuvre du P.A.C.,
 - Fixation des cotisations confédérales :
 - . cartes confédérales,
 - . timbre F.N.I.,
 - . cotisations confédérales.

Première quinzaine

- . réunion des Trésoriers et Collecteurs par établissements sur les objectifs du Plan de Travail "Politique Financière" :
 - ventilation du Carnet Pluri-Annuel et F.N.I.,
 - ventilation des cartes 1984.
- . couplage du P.A.C. avec les carnets et cartes 1984 avec intégration des "ordres de prélèvement automatique".
- . examen du montant des cotisations 1984.

Le 17

- . REUNION NATIONALE DES RESPONSABLES A LA POLITIQUE FINANCIERE des U.D., Fédérations, Comités Régionaux et la Commission Financière et de Contrôle de la C.G.T.

Ordre du jour :

- placement du C.P.A.-F.N.I. et cartes 1984 (règlements),
- montant des cotisations (1 % et taux des structures),
- généralisation du P.A.C.,
- bataille financière 83/84,
- lancement de la ventilation automatique des cotisations aux structures.

Le 30

- . rendez-vous mensuel des règlements.
-

 DECEMBRE

Les 1 et 2

- . insertion des Trésoriers et Collecteurs dans les rencontres régionales portant sur le "placement des cartes 1984".

Durant le mois

- placement du C.P.A.-F.N.I., cartes 1984 couplé avec le P.A.C.
 - MOIS DU DEBAT DEMOCRATIQUE SUR LE FINANCEMENT DE L'ACTIVITE SYNDICALE AVEC LES SYNDIQUES :
 - détermination des taux de cotisations et de l'avancée conséquente vers le 1 % ;
 - "justification" des cotisations et de leur utilisation ;
 - élaboration des "budgets" prévisionnels.
 - . mise à jour annuelle des adhérents et règlements aux structures.
 - . lettre aux syndiqués sur la C.G.T., ses objectifs et moyens financiers en 1984 (modèle type), rôle et place de l'adhérent.
 - . réunion des adhérents avec les collecteurs par équipes, bureaux, services, ateliers, sections, collectifs sur :
 - revendications,
 - activités,
 - moyens financiers (nombre d'adhérents, collectage, P.A.C., 1 %).
-

 JANVIER

Durant le mois

- . semaine nationale du placement et règlement du C.P.A.-F.N.I. et carte 1984 couplage P.A.C.
 - . placement et règlement de la première cotisation mensuelle 1984.
 - . impulsion du P.A.C., premiers bilans 1984.
 - . solder l'exercice 1983.
 - réunions au niveau des entreprises :
 - généralisation du P.A.C.,
 - valorisation des collecteurs comme animateurs de la vie syndicale quotidienne,
 - rehausser la responsabilité et l'activité des Responsables à la politique financière et Trésoriers,
 - rendez-vous mensuel des règlements.
-

 FEVRIER

- . renouvellement de l'initiative placement C.P.A.-F.N.I., cartes/renforcement. Couplage P.A.C.
- . placement et règlement de la 2ème cotisation mensuelle 1984 (mise à jour).
- . insertion dans la rencontre nationale des U.L., en particulier sur : "les moyens des U.L."
- continuation des réunions au niveau des entreprises (bataille financière et responsables).

- . bilan de la gestion 1983 et perspectives 1984 en regard de l'activité.
- . rendez-vous mensuel des règlements F.N.I.-cartes, cotisations, P.A.C.

MARS

- . nouvelle semaine nationale du placement C.P.A.-F.N.I., cartes renforcement. Couplage P.A.C.
- réunions au niveau des entreprises (bataille financière).
- . collectage et P.A.C.
- . bilan national du 1er trimestre (C.P.A.-F.N.I., cartes, cotisations et P.A.C.)

AVRIL

- . TEMPS FORT POUR L'ELECTION OU REELECTION DES DIRECTIONS SYNDICALES (A.G., Congrès, ...) :
- rapport d'activités financières,
- rapports des Commissions de Contrôle Financières,
- élection des Responsables à la politique financière, Trésoriers, extension du réseau de collecteurs, animateur de la vie syndicale et financière.

- . impulsion du collectage et du P.A.C. en lien avec les initiatives du renforcement.
 - . rendez-vous mensuel des règlements et du P.A.C.
-

MAI

- . poursuite de la bataille financière (collectage, P.A.C., ...)
 - . réunion nationale des Responsables à la Politique Financière des U.D., Fédération, Comités Régionaux et Commissions Financières et de Contrôle de la C.G.T.
 - . rendez-vous mensuel des règlements et du P.A.C.
-

JUIN

- . poursuite de la bataille financière (collectage, P.A.C.).
 - . temps fort de la formation de masse des collecteurs.
 - . réunion des Trésoriers par U.L. et Département sur la réimpulsion de la bataille financière pour le 3ème trimestre.
 - . bilan national du 2ème trimestre : C.P.A.-F.N.I., cartes, cotisations, P.A.C.
-

JUILLET - AOUT

- . mise à jour des adhérents.
- . règlement des 7ème et 8ème cotisations.
- . P.A.C.
- mise à jour générale des règlements de cotisations aux différents structures.

● Les propositions de travail énoncées ci-dessus représentent les dominantes du plan de travail "Politique Financière" engageant toute la C.G.T.

● Les autres activités relevant des "correspondants Politique Financière" seront traitées à ce niveau au cours de la période allant d'octobre 1983 à août 1984.

Elles viseront en particulier les questions de patrimoine, sièges de nos organisations syndicales, fiscalité, publicité-communication, modernisation de la gestion, subventions, épargne syndicale, travail des C.C.F. ou C.F.C., etc ...

● En regard d'activités particulières ou luttes- des initiatives seront à prendre éventuellement par le Bureau Confédéral s'il y avait nécessité d'autofinancement (exemple : style info-intox ou bataille élection "sécu").

Pour la bataille financière en général, il est envisagé de faire connaître, de populariser les différents éléments de celle-ci, par les différentes publications confédérales, avec le Secteur Propagance et notre publication "LA CONQUETE DES MOYENS".

*
0
*0*0*
*0*0*0*
*0*0*
0
*

RECTIFICATIF

Dans le tableau des objectifs 42ème Congrès pour le PRELEVEMENT AUTOMATIQUE inséré dans le n° 22 de la CONQUETE DES MOYENS, quelques Fédérations n'apparaissaient pas.

Afin de pallier à cette erreur, nous vous indiquons les chiffres (objectifs-repères) leur correspondant, ci-dessous :

1 <u>FEDERATIONS</u>	2 <u>OBJECTIFS</u> AU 31.07.83	3 * <u>P.A.C.</u> RECENSES 31.7.	4 <u>POURCENTAGE</u>	5 <u>OBJECTIFS</u> AU 31.10.83
Officiers Mécaniciens	125	-----	-----	220
Officiers Radio-Electriciens	15	-----	-----	25
Organismes Sociaux	2100	958	45,62 %	3700
<u>Personnel Commerce, Distribution et Services</u>	3400	409	12,03 %	6000
Sociétés Etudes-Conseil, Prévention	200	-----	-----	350
Police	100	94	94,00 %	175
Ports & Docks	2900	310	10,69 %	5000

fy



P.A.C. CGT

OBJECTIF 42eme CONGRES : 500 000


POUR COTISER "SUIVER" A

LA C.G.T. ON N'A PAS BESOIN

de permis de conduire
 ni de permis de chasse
 ni de carte orange
 ni de carte d'identité
 ni de passeport
 ni de quittance de loyer
 ni de quittance d'E.D.F.
 ni d'autorisation parentale
 ni d'autorisation maritale
 ni d'attestation sur l'honneur
 ni de justification de revenus
 ni de chaperon...

il suffit d'y croire et avec le pac cgt
(d'un rib. ou rip).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER PAC Constant 2, rue de l'efficacité 95100 ARGENTEUIL		CREANCIER CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL 263, rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX 	Numéro d'émetteur 145084									
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER <table border="1"> <tr> <td>Codes Etab.</td> <td>Guichet</td> <td>Numero du compte</td> <td>Clé R.I.B.</td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>				Codes Etab.	Guichet	Numero du compte	Clé R.I.B.					Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à debiter
Codes Etab.	Guichet	Numero du compte	Clé R.I.B.									
DATE :												
Signature 